

Journée nationale de réflexion sur le don d'organes, la greffe et de reconnaissance aux donateurs

22 juin 2018

L'Agence de Biomédecine a mis en place, pour la première fois en 2001, la journée nationale du don d'organes. Cette journée permet de sensibiliser à cette cause de santé publique.

Cette 18ème édition met l'accent sur le rappel de la réglementation concernant l'expression du refus de don, considérant que chacun est un donneur présumé.

Mobilisation au CHA le 22 juin :

L'équipe de coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus (CHPOT) du CH d'Auxerre, cette année encore, participera à la journée nationale du don d'organes par une action de sensibilisation du public.

Pour cela, un stand mobile sera prévu sur toute la journée :

- De 9h30 à 11h40 : au croisement entre les bâtiments mer, campagne et forêt (rez de chaussée)
- 11h45 à 13h45 : couloir du self
- 14h à 16h : aux consultations externes

Le stand sera tenu par l'équipe de la Coordination des prélèvements d'organes et de tissus, et accueillera les usagers (patients, familles, professionnels de santé).

Un ensemble d'informations et de supports seront disponibles afin d'engager une vraie discussion avec le public : présentation des conditions de dons, importance du don, rappel du consentement présumé, ...

Parce que chacun peut être concerné et parce qu'il est important de faire connaître sa position, des cartes de donateurs pourront être distribuées sur place.

Notre activité au CH Auxerre :

Récemment certifiée sans réserve et recommandations majeures par l'agence de Biomédecine, notre activité de prélèvement d'organes a été reconnue comme une « pratique remarquable ».

Quelques chiffres :

- ⇒ La liste d'attente de greffe est en constante augmentation (23534 en 2017 contre 13108 demandeurs en 2007)
- ⇒ Le pourcentage d'opposition des familles aux dons des défunts est de 30%. Ce taux est constant.
- ⇒ En France, 800 personnes décèdent chaque année faute de greffe.
- ⇒ Seulement 1% des décès en hôpitaux permettent le don d'organes.
- ⇒ En France, seulement une personne sur quatre sur liste d'attente, pourra être greffée.

Contact :

Possibilité de rencontrer l'équipe de la coordination hospitalière des dons d'organes, sur RDV à prendre auprès de Mme CHESSERON, Chargée de communication : 03 86 48 44 73 - communication@ch-auxerre.fr.